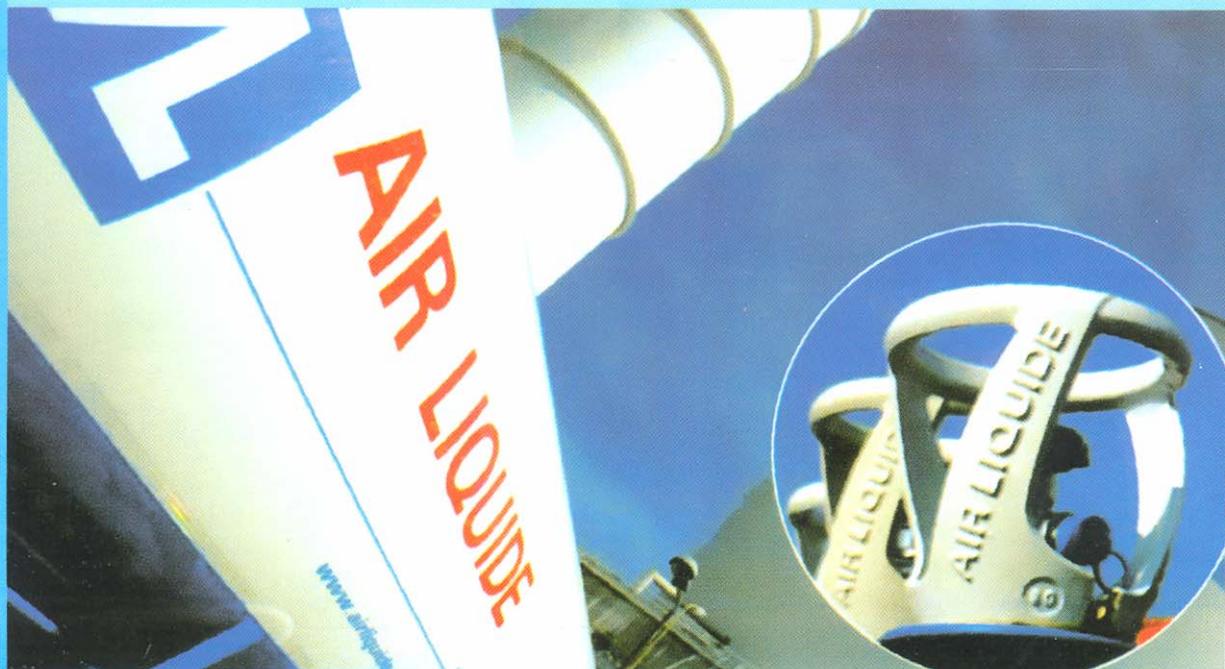
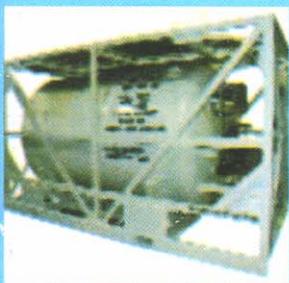
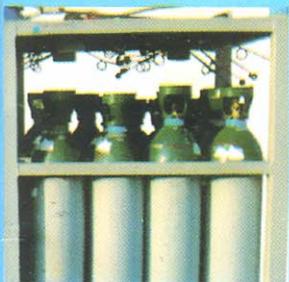
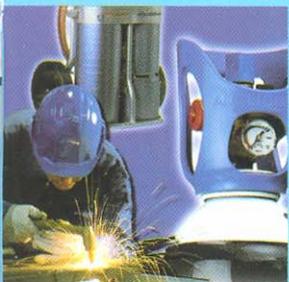
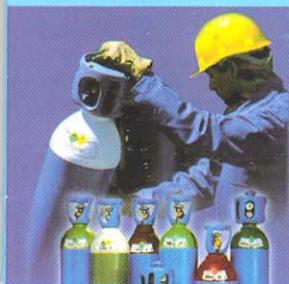


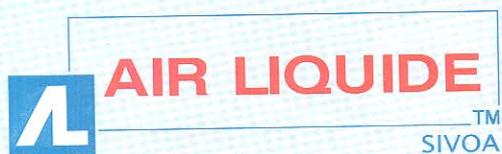
2 0 0 9
RAPPORT ANNUEL



 **AIR LIQUIDE**
SIVOA™
AIR LIQUIDE SIVOA

2009

RAPPORT ANNUEL



LA CARTE DE LA CÔTE D'IVOIRE



OXYGÈNE

- Sidérurgie, Métallurgie
- Traitement des eaux
- Soudage-Coupage
- Industries du papier, électroniques et chimiques
- Industrie du verre
- Aviation

AZOTE

- Industries alimentaires et pharmaceutiques
- Industrie gazière
- Gonflage de pneus d'avions
- Laboratoire
- Gaz d'inertage

GAZ CARBONIQUE

- Conservation des aliments
- Carbonatation de boissons
- Traitement des métaux

HÉLIUM

- Gaz de laboratoire
- Gonflage de ballons
- Applications médicales

ARGON

- Soudage sous atmosphère de gaz neutre (TIG, MIG)
- Gaz de laboratoire
- Remplissage de lampes à incandescence

ACÉTYLÈNE

- Soudage-Coupage
- Gaz de laboratoire

HYDROGÈNE

- Gaz de laboratoire
- Traitements thermiques
- Hydrogénation des huiles et corps gras

SOMMAIRE

Ordre du jour	6
Conseil d'Administration	7
Rapport de Gestion du Conseil d'Administration	9
Rapport Général des Commissaires aux Comptes	16
Rapport Spécial des Commissaires aux Comptes	18
États Financiers au 31 Décembre 2009 :	21
• Bilan	22
• Compte de résultat	24
Résolutions	25

ORDRE DU JOUR

1. Rapport de gestion du conseil d'administration sur les résultats de l'exercice 2009
2. Rapports des commissaires aux comptes
3. Approbation des comptes et affectation de résultats
4. Approbation des opérations visées par l'article 438 du livre IV de l'OHADA concernant la société anonyme
5. Quitus de gestion aux administrateurs
6. Renouvellement de mandat de deux administrateurs
7. Fixation du montant de l'indemnité de fonction du conseil d'administration
8. Délégation de pouvoirs pour l'accomplissement des formalités

CONSEIL D'ADMINISTRATION

CONSEIL D'ADMINISTRATION

- | | |
|--------------------------|-------------------------------|
| - M. Gérard PRIET | Président |
| - M. Alain LAROUSSE | Administrateur |
| - Mme Odette BENSON | Administrateur |
| - M. Antoine KONAN KANGA | Administrateur ⁽¹⁾ |
| - M. Nicolas DJIBO | Administrateur ⁽¹⁾ |

⁽¹⁾ Mandat d'Administrateur venant à expiration et proposé au renouvellement

ADMINISTRATEURS PROPOSÉS AU RENOUELEMENT

M. Antoine KONAN KANGA

De Nationalité Ivoirienne, Diplômé de l'école William Ponty de Gorée, il est Administrateur Civil à la retraite.

Administrateur de SIVOA SA depuis le 15 Octobre 1970.

M. Nicolas DJIBO

De Nationalité Ivoirienne et âgé de 59 ans, il est titulaire du Diplôme d'Étude Supérieure en Économétrie. 1^{er} Vice-Président de la Chambre de Commerce et d'Industrie de Côte d'Ivoire depuis septembre 2002, il est à ce titre membre du Conseil d'Administration de la Banque Nationale des Investissements (BNI).

Administrateur de SIVOA SA depuis le 14 Juin 2006.

COMMISSAIRES AUX COMPTES

- | | | |
|-------------------|---|----------------------------------|
| TITULAIRES | : | - ERNST & YOUNG |
| | | - SIGECO |
| SUPPLEANTS | : | - Mme Caroline ZAMOJCIOWNA-ORIO |
| | | - M. Bernard N'DABIAN KROAH BILE |

DIRECTION

- | | | |
|---------------------------|---|------------------|
| Directeur Général | : | M. Odette BENSON |
| Directeur Général Adjoint | : | M. Khadim THIAM |



RAPPORT

DE GESTION

DU CONSEIL

D'ADMINISTRATION

Mesdames, Messieurs, les Actionnaires,

Nous vous avons réunis en Assemblée Générale Ordinaire, conformément à l'Article 23 des Statuts, pour vous entretenir des résultats obtenus par notre Société durant l'exercice social clos au 31 Décembre 2009, soumettre à votre approbation les comptes de cet Exercice, vous donner lecture des Rapports de vos Commissaires aux Comptes et vous tenir informés de la situation de nos affaires.

La Politique de Sécurité demeure la priorité essentielle du Groupe AIR LIQUIDE : Penser Sécurité, Agir en Sécurité. A part l'accident survenu sur le volant de notre détenteur HP60 de notre Unité gaz de l'air et qui nous a valu un mois d'arrêt de production, nos opérations continuent de se dérouler sans accident avec arrêt de travail pour notre personnel ainsi que chez nos sous-traitants et nous franchissons le cap de neuf (9) années consécutives sans accident.

L'année 2009 a été marquée par une avancée sensible dans l'application des accords de OUAGADOUGOU avec la fin de l'enrôlement des électeurs et la confection de la liste électorale provisoire.

En dépit de quelques tensions épisodiques entre responsables de formations politiques, le climat social est demeuré globalement décripé et le gouvernement a continué les initiatives de réunification du pays à travers les installations des Préfets de Région, le déploiement de forces mixtes en province et la réinstallation d'établissements bancaires dans le nord du pays.

La date des élections n'est toujours pas fixée. Cette situation affecte la relance de l'économie et diffère les projets d'investissements.

L'allègement partiel de la dette extérieure par les bailleurs de fonds, dont le pays a bénéficié, a permis le règlement partiel de la dette intérieure. Notre Société a bénéficié, dans ce cadre, du remboursement d'une partie de l'encours pour l'équivalent de 150 Millions de Francs CFA sous formes de Certificats de Créances détenues sur L'État.

Les tarifs de l'électricité ont été revus à la hausse et celui du carburant indexé sur les fluctuations des cours mondiaux du baril de pétrole.

La croissance de l'économie, en 2009, est estimée à 3,8% et le taux d'inflation serait d'environ 3% selon les estimations du Fonds Monétaire International (FMI).

La SIVOA a poursuivi, tout au long de l'année, les objectifs du projet d'entreprise du Groupe Air Liquide, « Projet ALMA », qui porte l'ambition du Groupe d'être le Leader reconnu de son industrie. Elle a mis à profit les outils de ce projet d'accélération de croissance et d'optimisation de la performance.

L'incidence défavorable sur nos affaires de la baisse des consommations de nos plus importants clients, notamment ceux des secteurs parapétrolier et hospitalier, a été compensée par la saisie d'opportunités d'affaires au Nigeria et au Ghana.

Ainsi, malgré l'absence de projets majeurs nécessitant des quantités importantes de nos produits, la SIVOA s'est attachée à nouveau, à défendre ses parts de marché face à une concurrence de plus en plus agressive, à limiter les effets de la crise grâce à un plan visant à poursuivre sa diversification, saisir toutes les opportunités de développement des ventes, à réduire les charges et à gérer efficacement sa trésorerie.

Le Chiffre d'Affaires qui est composé de ventes de marchandises, de produits fabriqués et de services vendus, s'élève à 5 816 Millions de Francs CFA, dont 470 Millions de Francs CFA de ventes exceptionnelles réalisées à l'export, et enregistre une hausse de 13 % par rapport à l'exercice précédent alors que cette progression ne serait que de 4 % sans ces ventes exceptionnelles

Les Ventes de Gaz et Services ont constitué 69 % de l'ensemble de nos ventes. Elles ont atteint 4 029 Millions de Francs CFA, soit une progression de 13% par comparaison à l'année 2008.

L'Activité Soudage a enregistré une augmentation de ses ventes de 6 % par rapport à l'exercice précédent. Elle représente, en 2009, un total de 1 306 Millions de Francs CFA, soit 23 % du Chiffre d'affaires contre 24 % en 2008.

Les Activités Médical et Ventes de Produits d'Hygiène Industrielle sont en hausse et constituent 8 % du Chiffre d'Affaires, soit 481 Millions de Francs CFA contre 358 Millions de Francs CFA l'année précédente.

Les Services Vendus rattachés à chacune de ces activités atteignent 404 Millions de Francs CFA. Ils sont en hausse de 32 % du fait de l'augmentation des facturations de transport et de location d'équipements aux filiales et clients de la Sous-Région, consécutives à l'augmentation des ventes de produits vrac.

Les Autres Produits d'Exploitation s'élèvent à 395 Millions de Francs CFA et sont en hausse de 14 %. Ils sont essentiellement composés des Reprises de Provisions devenues sans objet pour un montant de 287 Millions de Francs CFA, des Transferts de Charges s'élevant à 25 Millions de Francs CFA et de Produits Divers pour 83 Millions de Francs CFA.

Dans ce contexte, notre société a enregistré un total de Produits d'Exploitation de 6 025 Millions de Francs CFA, en hausse de 9 % par rapport à l'exercice 2008.

Les Charges d'Exploitation connaissent, sur l'année 2009, une augmentation de 11 % répartie sur les divers postes ci-dessous.

Les Achats Consommés qui sont en augmentation de 20 % par rapport à l'année précédente, accompagnent la progression du chiffre d'affaires.

Les Charges de Transports et Déplacements enregistrent une baisse de 14% par rapport à l'exercice précédent principalement du fait du programme de réduction des coûts.

Comparé à 2008, les dépenses pour services extérieurs ainsi que les Impôts et Taxes sont en hausse respective de 12 % et 13 %.

Les Autres Charges d'Exploitation progressent de 16 % compte tenu des montants de créances inscrites en pertes.

Les Charges de Personnel augmentent de 7 % du fait essentiellement de l'impact, en année pleine, des recrutements 2008.

Les Dotations aux Amortissements et Provisions baissent de 24 % par rapport à l'exercice précédent. Le niveau d'investissements en 2009 a été plus faible qu'en 2008.

Compte tenu de ces éléments, le résultat d'exploitation s'élève à 647 Millions de Francs CFA et est en régression de 3 % par rapport à l'exercice précédent.

Le Résultat Financier enregistre un bénéfice de 136 Millions de Francs CFA. Il correspond essentiellement à la reprise de provision sur des titres RCI et FNI cédés pendant l'exercice.

Le Résultat Hors Activité Ordinaire ressort une perte de 242 Millions de Francs CFA et correspond principalement à la perte enregistrée sur la cession des titres d'état RCI et FNI.

La Charge d'Impôt sur le Résultat régresse de 23 % consécutivement à la baisse du résultat et à la déduction de charges antérieurement taxées.

Il en découle un Résultat Net de 394,8 Millions de Francs CFA, soit une baisse de 5 % par rapport à celui de l'exercice 2008.

Les Investissements s'élèvent à 56 Millions de Francs CFA contre 222 Millions de Francs CFA l'année précédente. Ils sont constitués, essentiellement, du renouvellement d'équipements industriels (29 Millions de Francs CFA), d'appareils et matériels informatiques (5 Millions de Francs CFA), de matériels de transport et divers équipements (22 Millions de Francs CFA).

Les difficultés dans le recouvrement des créances, nous ont conduits à obtenir un emprunt bancaire de 350 Millions de Francs CFA afin de pouvoir honorer nos engagements envers nos fournisseurs.

En 2010, la Société a passé un audit de renouvellement de la Certification ISO 9001 version 2008 dont le résultat devrait être concluant.

PERSPECTIVES

Le contentieux électoral démarré courant dernier semestre 2009 s'est poursuivi en 2010 et a abouti, en Février, à la dissolution de la Commission Électorale Indépendante et du Gouvernement. Malgré la constitution d'une nouvelle commission et d'un nouveau gouvernement, ce contentieux n'est toujours pas réglé à la fin du premier trimestre.

Les nombreuses perturbations dans la fourniture d'électricité ont aussi affecté à la fois nos installations et opérations.

L'éligibilité du pays à l'initiative renforcée en faveur des Pays Pauvres Très Endettés (PPTE) devra permettre une plus grande manœuvre budgétaire au pays afin d'investir dans les services sociaux nécessaires, notamment en matière de santé, d'éducation et de développement rural.

Malgré cet environnement instable, nous réaffirmons nos ambitions de croissance tout en maintenant la rentabilité des capitaux utilisés. Ces ambitions s'appuient sur le projet Groupe ALMA avec les objectifs suivants :

Cash :

améliorer la trésorerie de la filiale en portant le nombre moyen de jours de découvert de 108 à 94 jours en mettant un accent particulier sur les créances avec l'État, en négociant les créances anciennes ayant fait l'objet de provisions et en réduisant le taux de couverture des stocks dormants.

Croissance :

rechercher une croissance hors événements exceptionnels de 6 % à travers le déploiement de notre plan FORCE pour la récupération des parts de marché perdus aussi bien dans le réseau que dans les autres segments, ainsi que la saisie d'opportunités de ventes ponctuelles.

La récupération d'un des Centres Hospitaliers et Universitaires que nous avons cessés de livrer et dont le marché n'a pas été attribué sur appel d'offres constitue une priorité.

Dans le Mining, après la lettre d'intention obtenue auprès de RANGOLD, nous poursuivons nos prospections dans les mines d'ITY et EQUIGOLD.

Efficacité des Coûts :

nous poursuivons nos objectifs de réduction des coûts, en 2010, à travers une rationalisation de nos coûts de livraison et des pénalités liées aux importations. Une économie globale de 40 Millions de Francs CFA est espérée.

Les opportunités d'affaires obtenues à travers la fourniture d'Azote Liquide, courant premier trimestre 2009, ne se sont pas renouvelées en 2010.

Néanmoins, le Chiffre d'Affaires hors Activité Gaz a enregistré une bonne progression. La formation et le renforcement des collaborateurs seront accentués afin de disposer de ressources humaines efficaces et aptes à faire face aux challenges du redémarrage des activités économiques.

Nous continuerons le déploiement sur le terrain du Système de Gestion Industrielle.

Enfin, nous prévoyons financer les investissements prévus par nos ressources propres.

Messieurs les Commissaires aux Comptes vous donneront tout à l'heure lecture de leurs rapports sur les comptes au 31 Décembre 2009.

Les bénéfices avant amortissements et provisions ressortent à 1 004 283 150 FCFA.

De ce montant, il convient de déduire 148 388 397 FCFA d'amortissements, 235 742 755 FCFA de Provision pour Débiteurs Douteux, 61 241 325 FCFA de Provision pour Dépréciation des Stocks, 17 053 192 FCFA de Provision pour Risques et 146 995 110 FCFA de Provision pour Impôts à payer sur les Bénéfices.

Le solde, soit 394 862 371 FCFA, diminué de 43.670.000 FCFA correspondant au Dividende Statutaire, fait ressortir un Montant Distribuable de 351 192 371 FCFA.

A ce montant, il vous est proposé d'ajouter la somme de 478 537 629 FCFA prélevée sur le Report à Nouveau. Le solde distribuable, soit 829 730 000 FCFA serait affecté à raison de 100 % aux Actions.

Si vous approuvez ces propositions, le Dividende Brut distribué sera de 873 400 000 FCFA représentant 1 000 FCFA brut par Action, soit 900 FCFA net.

Nous vous soumettons une résolution relative à l'article 438 du Livre IV de l'OHADA concernant la Société Anonyme.

Nous vous demandons de donner quitus de leur gestion à vos Administrateurs pour l'Exercice écoulé.

Le mandat d'Administrateur de Messieurs Antoine KONAN KANGA et Nicolas DJIBO vient à expiration à l'issue de la présente Assemblée. Messieurs KONAN KANGA et DJIBO étant rééligibles, nous vous proposons leur réélection pour un nouveau mandat de deux ans.

Nous vous demandons de fixer le montant de l'Indemnité de Fonction de votre Conseil d'Administration qui le répartira entre ses membres comme il l'entendra.

Nous vous proposons, enfin, de voter les délégations de pouvoirs nécessaires à l'accomplissement des formalités légales et administratives consécutives à la présente Assemblée.

RAPPORT
DES

COMMISSAIRES

AUX COMPTES

SIGECO
23, avenue Chardy
01 BP 1328 - Abidjan 01
S.A. au capital de FCFA 10.000.000
R.C.C.M. Abidjan 209029

Ernst & Young
5, avenue Marchand
01 BP 2715 - Abidjan 01
S.A. au capital de FCFA 12.000.000
R.C.C.M. Abidjan 7118

Société Ivoirienne d'Oxygène et
d'Acétylène, S.A.
Air liquide SIVOA
01 BP 1753
Abidjan 01

Le 14 mai 2010

Rapport général des commissaires aux comptes
États financiers annuels
Exercice clos le 31 décembre 2009

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2009, sur :

- le contrôle des états financiers annuels de la Société Ivoirienne d'Oxygène et d'Acétylène, S.A. (Air liquide SIVOA), tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- les vérifications spécifiques et les informations prévues par la loi.

Les états financiers annuels ont été arrêtés par le conseil d'administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces états financiers.

I. Opinion sur les états financiers annuels

Nous avons effectué notre audit selon les normes de la profession ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à examiner, par sondages, les éléments probants justifiant les données contenues dans ces états financiers. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis et les estimations significatives retenues pour l'arrêté des comptes et à apprécier leur présentation d'ensemble. Nous estimons que nos contrôles fournissent une base raisonnable à l'opinion exprimée ci-après.

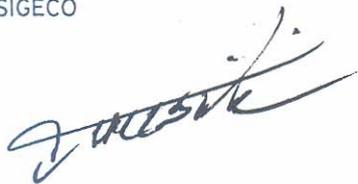
Nous certifions que les états financiers annuels sont réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice, conformément aux règles et méthodes comptables édictées par le système comptable de l'OHADA.

II. Vérifications et informations spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes de la profession, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les états financiers annuels des informations données dans le rapport de gestion du conseil d'administration et dans les documents adressés aux actionnaires sur la situation financière et les états financiers annuels.

Les Commissaires aux Comptes
SIGECO



Bernard N'Dabian Kroah Bilé
Associé

Ernst & Young



Caroline Zamojciowna-Orio
Expert-Comptable Diplômé

SIGECO
23, avenue Chardy
01 BP 1328 - Abidjan 01
S.A. au capital de FCFA 10.000.000
R.C.C.M. Abidjan 209029

Ernst & Young
5, avenue Marchand
01 BP 2715 - Abidjan 01
S.A. au capital de FCFA 12.000.000
R.C.C.M. Abidjan 7118

Société Ivoirienne d'Oxygène et
d'Acétylène, S.A.
Air liquide SIVOA
01 BP 1753
Abidjan 01

Le 14 mai 2010

Rapport spécial des commissaires aux comptes sur les conventions réglementées
Exercice clos le 31 décembre 2009

En notre qualité de commissaires aux comptes de votre société, nous vous présentons notre rapport sur les conventions réglementées.

Il ne nous appartient pas de rechercher l'existence de conventions, mais de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles de celles dont nous avons été avisés, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé. Il vous appartient d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions en vue de leur approbation.

Nous vous informons qu'il ne nous a été donné avis d'aucune convention conclue au cours de l'exercice et visée aux articles 438 à 448 de l'Acte uniforme de l'OHADA relatif au droit des sociétés commerciales et du GIE.

Cependant, en application de l'article 440 alinéa 7 de l'Acte uniforme de l'OHADA relatif au droit des sociétés commerciales et du GIE, nous avons été informés que l'exécution des conventions suivantes, approuvées au cours d'exercices antérieurs, s'est poursuivie au cours du dernier exercice.

1. Cocontractant : Air Liquide Africa Services Ltd
- Nature et objet : Air Liquide Africa Services Ltd apporte à SIVOA son assistance et son expertise dans les domaines suivants :
- Audit externe.
 - Finance, administration, comptabilité et méthodes de gestion spécifiques au groupe.

2

- Services de la maintenance industrielle et du développement de nouveaux marchés.
- Services de la technologie de l'information y compris en informatique.
- Relations humaines, développement des ressources humaines et formation.
- Développement du management.

Modalités et rémunération : Air liquide SIVOA s'engage à payer à Air Liquide Africa Services Ltd les sommes suivantes :

- Des frais d'environ FCFA 600.000 par jour au titre des prestations effectuées au siège d'Air Liquide Africa Services Ltd pour le compte de SIVOA.
- Des frais d'intervention des assistants des directeurs ci-dessous mentionnés et autres consultants du groupe Air Liquide mandatés par Air Liquide Africa Services Ltd au taux d'environ FCFA 400.000 par jour par intervenant.
- Des frais d'intervention d'environ FCFA 500.000 par jour pour l'intervention des directeurs industriel, administratif, financier, soudage et ressources humaines.
- Des frais d'intervention d'environ FCFA 600.000 par jour pour l'intervention du directeur général.
- Les frais de déplacement et accessoires au déplacement et le coût de l'hébergement.

Conformément à l'avenant signé le 10 juillet 2008 entre Air Liquide Africa Services Ltd et votre société, aucune facturation desdites prestations de services n'a été adressée à votre société au titre de l'exercice 2009.

2. Cocontractant : Air Liquide, S.A.

Nature et objet : Contrats de licence de technologie, d'assistance technique et de licence de marques conclus entre Air Liquide, S.A. et votre société.

Rémunération : Ces contrats ont donné lieu à des facturations à votre société qui se sont élevées sur l'exercice 2009 à FCFA 171 millions contre FCFA 165 millions l'exercice précédent.

3. Cocontractant : Monsieur Félix Afolabi

Nature et objet : Convention de rémunération entre votre société et Monsieur Félix Afolabi en qualité de Directeur Général Adjoint.

Nous avons effectué nos travaux selon les normes de la profession ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences destinées à vérifier la concordance des informations qui nous ont été données avec les documents de base dont elles sont issues.

Les Commissaires aux Comptes

SIGECO



Bernard N'Dabian Kroah Bilé
Associé

Ernst & Young



Caroline Zamojciowna-Orio
Expert-Comptable Diplômé

ÉTATS

FINANCIERS

BILAN AU 31 DÉCEMBRE 2009

ACTIF (*)	VALEURS BRUTES	AMORTISSEMENT PROVISIONS	VALEURS NETTES 2009	EXERCICE PRÉCÉDENT 2008
Immobilisations Incorporelles	80 000 000	0	80 000 000	80 000 000
Immobilisations Corporelles	5 029 490 802	4 422 222 903	607 267 899	699 291 535
Valeurs Immobilisees	5 109 490 802	4 422 222 903	687 267 899	779 291 535
Immobilisations Financieres	38 135 833	0	38 135 833	176 893 354
TOTAL ACTIF IMMOBILISE (I)	5 147 626 635	4 422 222 903	725 403 732	956 184 889
Marchandises	1 396 108 017	147 821 829	1 248 286 188	1 320 072 982
Matières Premières et Autres Approvisionnementements	889 772 781	56 614 132	833 158 649	1 001 276 783
En - Cours	0	0	0	0
Produits Fabriqués	123 314 933		123 314 933	310 308 536
Stocks	2 409 195 731	204 435 961	2 204 759 770	2 631 658 301
Fournisseurs, Avances Versées	0		0	0
Clients	2 974 367 610	909 426 039	2 064 941 571	2 112 503 866
Autres Créances	207 246 210	11 531 396	195 714 814	167 725 292
Créances et Emplois Assimilés	3 181 613 820	920 957 435	2 260 656 385	2 280 229 158
TOTAL ACTIF CIRCULANT (II)	5 590 809 551	1 125 393 396	4 465 416 155	4 911 887 459
TOTAL TRÉSORERIE ACTIF (III)	107 669 607	0	107 669 607	134 992 502
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III)	10 846 105 793	5 547 616 299	5 298 489 494	6 003 064 850

(*) en FCFA

ÉTATS FINANCIERS

PASSIF (*)	EXERCICE AVANT REPARTITION 2009	EXERCICE PRECEDENT 2008
Capital	873 400 000	873 400 000
Ecart de Réévaluation	275 903 262	275 903 262
Reserves Indisponibles	174 680 000	174 680 000
Reserves Libres	551 226 198	551 226 198
Report à Nouveau	107 958 910	739 245 214
Resultat Net de L'Exercice	394 862 371	416 813 692
Autres Capitaux Propres	0	0
TOTAL CAPITAUX PROPRES (I)	2 378 030 741	3 031 268 366
TOTAL DETTES FINANCIÈRES (II)	232 070 259	278 096 638
TOTAL RESSOURCES STABLES (I+II)	2 610 101 000	3 309 365 004
Dettes Circulantes et Ressources Assimilées H.A.O	4 162 800	7 465 438
Clients, Avances Reçues	1 152 058 443	1 096 811 927
Fournisseurs d'Exploitation	564 920 583	459 682 078
Dettes Fiscales	297 494 425	280 025 578
Dettes Sociales	155 579 134	105 594 212
Autres Dettes	133 651 326	144 120 613
TOTAL PASSIF CIRCULANT (III)	2 307 866 711	2 093 699 846
TOTAL TRÉSORERIE - PASSIF (IV)	380 521 783	600 000 000
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV)	5 298 489 494	6 003 064 850

(*) en FCFA

ÉTATS FINANCIERS

COMPTE DE RESULTATS AU 31 DÉCEMBRE 2009 ^(*)

	2009	2008
Ventes de Marchandises	1 986 326 630	1 752 653 123
Ventes de Produits Fabriqués	3 426 169 532	3 093 925 005
Services Vendus	404 073 797	306 822 586
SOUS TOTAL	5 816 569 959	5 153 400 714
Travaux Vendus	0	0
Produits Accessoires	0	0
Autres Produits d'Exploitation	395 359 544	347 713 062
S / TOTAL AUTRES PRODUITS D'EXPLOITATION	395 359 544	347 713 062
Production Stockée (Destockée)	-186 993 603	25 354 740
TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION	6 024 935 900	5 526 468 516
Achats Consommés	2 058 549 385	1 715 323 259
Transports et Déplacements	273 743 321	319 970 013
Services Extérieurs	1 113 616 063	995 657 003
Impôts et Taxes	163 400 608	144 184 927
Autres Charges	429 856 192	371 154 381
Charges de Personnel	1 173 309 249	1 092 798 417
Dotations aux Amortissements et aux Provisions	165 441 589	218 047 139
TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION	5 377 916 407	4 857 135 139
RÉSULTAT D'EXPLOITATION	647 019 493	669 333 377
RÉSULTAT FINANCIER	136 373 219	-66 539 924
RÉSULTAT HORS ACTIVITÉ ORDINAIRE	-241 535 231	5 112 711
RÉSULTAT AVANT IMPÔT	541 857 481	607 906 164
Impôts sur le Résultat	146 995 110	191 092 472
RÉSULTAT NET	394 862 371	416 813 692

(*) en FCFA

RÉSOLUTIONS

REMIÈRE RÉSOLUTION

L'Assemblée Générale approuve, dans toutes leurs parties, le Rapport de Gestion du Conseil d'Administration, les Rapports des Commissaires aux Comptes et les Comptes de l'Exercice Social clos au 31 Décembre 2009, tels qu'ils ont été présentés et détaillés. Elle arrête en conséquence à 394 862 371 FCFA, le montant des Bénéfices Nets de cet Exercice Social.

DEUXIÈME RÉSOLUTION

L'Assemblée Générale approuve les propositions du Conseil d'Administration concernant l'emploi du Bénéfice de l'Exercice à répartir qui s'élève à 394 862 371 FCFA.

Sur ce montant, il est prélevé 43.670.000 FCFA à titre de Dividende Statutaire.

Le solde, augmenté de la somme de 478 537 629 FCFA prélevée sur le Report à nouveau, soit 829.730.000 FCFA, est affecté aux Actions.

Il est, en définitive, distribué un Dividende Brut total de 873.400.000 FCFA représentant 1.000 FCFA brut par Action, soit 900 FCFA net.

Le paiement de ces sommes sera effectué le 12 Juillet 2010.

TROISIÈME RÉSOLUTION

L'Assemblée Générale constate qu'il lui a été fait, sur les opérations visées par l'Article 438 du Livre IV de l'OHADA concernant la Société Anonyme, le Rapport Spécial prévu par la Loi. Elle approuve ces opérations.

QUATRIÈME RÉSOLUTION

L'Assemblée Générale donne aux Administrateurs, quitus de leur gestion pour l'Exercice 2009.

CINQUIÈME RÉSOLUTION

L'Assemblée Générale décide, sur proposition du Conseil d'Administration, de renouveler le mandat d'Administrateur de Monsieur Antoine KONAN KANGA.

Le mandat de Monsieur KONAN KANGA viendra à expiration à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire appelée à statuer sur les Comptes de l'Exercice 2011.

SIXIÈME RÉSOLUTION

L'Assemblée Générale décide, sur proposition du Conseil d'Administration, de renouveler le mandat d'Administrateur de Monsieur Nicolas DJIBO.

Le mandat de Monsieur DJIBO viendra à expiration à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire appelée à statuer sur les Comptes de l'Exercice 2011.

SEPTIÈME RÉSOLUTION

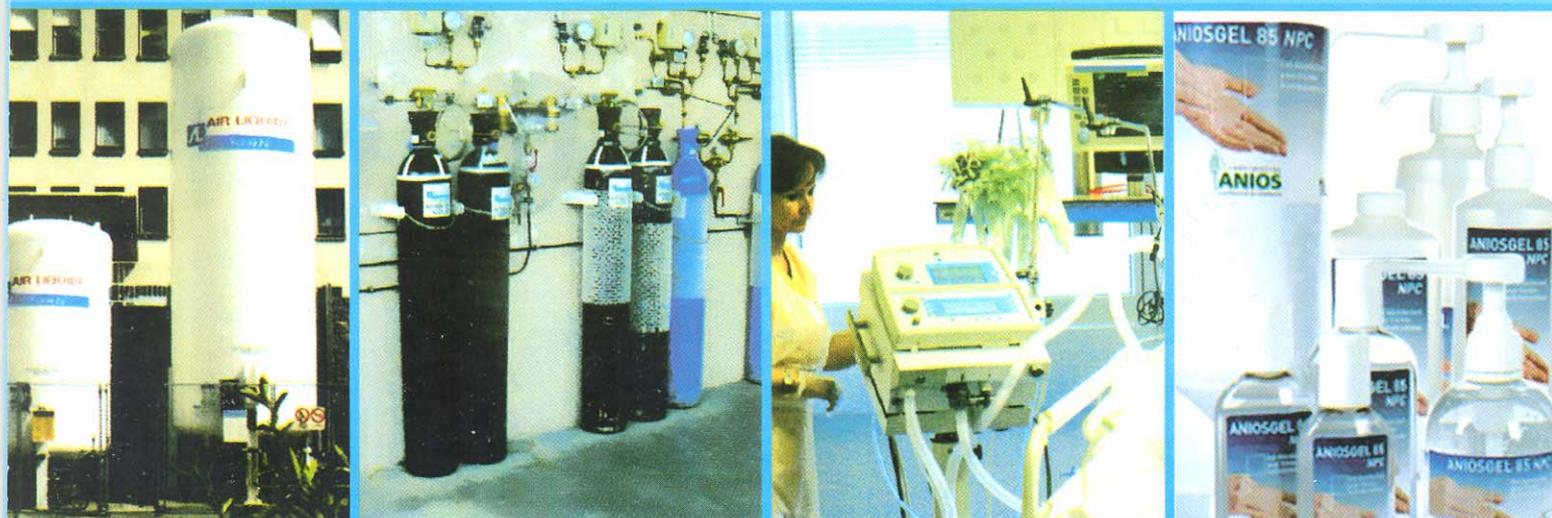
L'Assemblée Générale décide d'allouer au Conseil d'Administration, à titre d'Indemnité de Fonction pour l'Exercice 2009, la somme de 8.600.000 FCFA (HUIT MILLIONS SIX CENT MILLE FRANCS CFA). Le même montant sera reconduit sur l'Exercice 2010.

Cette Indemnité de Fonction sera répartie par le Conseil d'Administration entre ses Membres comme il l'entendra.

HUITIÈME RÉSOLUTION

L'Assemblée Générale donne tous pouvoirs au porteur d'une copie ou d'un extrait du Procès-verbal de la présente Assemblée pour effectuer toutes formalités légales de dépôt et publicité.

votre solution pour les réseaux de distribution de fluides médicaux, ...



...les équipements médicaux et les produits de désinfection et de décontamination



SOCIÉTÉ IVOIRIENNE D'OXYGÈNE ET D'ACÉTHYLÈNE

Société Anonyme avec conseil d'Administration au Capital de 873 400 000 F CFA
RCCM N° CI - ABJ - 1962 - B - 769
Compte Contribuable : 01 00769 - H

131 Boulevard de Marseille - 01 B.P. 1753 Abidjan 01
Tél. : 21 21 04 40 / 21 21 04 50
Fax : 21 25 87 44 / 21 35 80 96